



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 14 mai 2025

| Nombre de membres |             |
|-------------------|-------------|
| Afférent au CC    | En exercice |
| 70                | 70          |
| Présent           | Votant      |
| 46                | 52          |

#### Date de convocation

**7 mai 2025**

**Tourisme – SPL Ardèche  
Hermitage Tourisme -  
Rapport d'activités 2024  
et avis du comité de  
contrôle analogue**

**N° de la délibération  
2025-282**

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 14 mai 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents :** MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Pascal BIGI, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Serge DEBRIE, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GOUNON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE Marie-Claude LAMBERT, M. Gilbert LA RUSSA, Mme Danielle LECOMTE, MM. Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Gérard ROBERTON, Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Marc SIMONEL, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL.

**Excusés :** M. Guy CHOMEL (pouvoir à M. Danielle LECOMTE), M. Denis DEROUX (représenté par son suppléant M. Marc SIMONEL), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), M. Emmanuel GUIRON (pouvoir à M. Xavier ANGELI), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Jean-Louis WIART (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), M. Xavier AUBERT, M. Jean-Louis BONNET, Mme Lyliane BURGUNDER, Mme Véronique BLAISE, Mme Amandine DEYGAS, Mme Myriam FARGE, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, M. Michel GAY, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, M. Jean-Paul VALLES.

Vu l'article L1524-5 du CGCT relative aux Sociétés d'Economie Mixte Locale alinéa 14 qui stipule : « *Les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ou au Conseil de surveillance, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la Société d'économie mixte...* »

Vu les statuts de la SPL AH Tourisme qui spécifient :

- à l'article 28 – « Rapport annuel des élus » : « *Les représentants des collectivités territoriales ou des groupements d'actionnaires doivent présenter au minimum une fois par an aux collectivités ou groupements dont ils sont les mandataires un rapport écrit sur la situation de la Société, et portant notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées...* ».

Considérant les documents transmis aux Conseillers d'Agglomération le 7 mai 2025 à savoir :

- ✓ Rapport d'activités 2024 de la SPL Ardèche Hermitage Tourisme, rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- ✓ PV et Rapport annuel 2024 favorable du comité de contrôle analogue, en date du 4 avril 2025.

Considérant l'avis favorable du bureau du 30 avril 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 52 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **PREND ACTE** du rapport d'activités 2024 de la SPL Ardèche Hermitage Tourisme et de l'avis du Comité de contrôle analogue.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 14 mai 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric

SAUSSET

Date de signature : 15/05/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo